

FRANCK FLORICIC*

REMARQUES SUR LA NÉGATION CONNEXIONNELLE EN OCCITAN LANGUEDOCIEN

Abstract. Floricic Franck, *Remarques sur la négation connexionnelle en occitan languedocien* [Remarks on the connective negation in Languedocian variety of Occitan]. *Studia Romanica Posnaniensia*, Adam Mickiewicz University Press, Poznań, vol. XXXIII : 2006, pp. 113-132. ISBN 83-232-1643-6, ISSN 0137-2475.

The aim of this paper is to offer a description of sentence negation in the Languedocian variety of Occitan. After a brief overview of the general properties of negation in Occitan, it will be shown, on the basis of unpublished dialectological data gathered in the 60's and 70's, that in some localities within the Occitan area the negative marker *pas* has cliticized. However, gapping structures show that in the dialects in which *pas* has acquired clitic status, it is still possible to use the tonic form, thus pointing to the conclusion that in these dialects sentence negation has two allomorphs. The last part of the paper deals with cliticization as a general phenomenon, and questions Witold Mańczak's view according to which there is no basis for a distinction between tonic and atonic forms. The problem of frequency will be discussed, and it will be argued that the cliticization phenomena presented in this paper should not be analyzed as a consequence of this factor.

INTRODUCTION

L'objectif de cette contribution est d'examiner certains aspects du fonctionnement de la négation en occitan languedocien. Après avoir présenté d'une manière générale le système de la négation dans le domaine occitan languedocien, on montrera, à partir de données occitanes inédites recueillies dans les années 1960–1970, que dans un certain nombre de localités la négation *pas* a perdu toute autonomie syntaxique et prosodique et a fini par se cliticiser. On discutera également la question complexe des structures à gapping, et l'on verra que ces structures constituent des tests particulièrement pertinents pour déterminer le statut morphologique de la négation : dans un certain nombre de cas, on constate que l'on a affaire à une véritable allomorphie de la négation. On discutera par là même le point de vue de Wi-

* Je tiens à remercier de leurs observations Denis Creissels, Lucia Molinu, Fabio Montermini et Patric Sauzet. Je tiens en particulier à adresser mes plus sincères remerciements aux professeurs Witold Mańczak et Bernard Pottier pour leur relecture et leurs observations.

told Mańczak d'après lequel la distinction entre formes toniques et formes atones n'aurait aucun fondement, et on s'interrogera sur le rôle, la place et l'incidence des phénomènes de fréquence.

1. LA NÉGATION EN OCCITAN

Il convient tout d'abord de préciser que les observations qui suivent ne valent ni pour l'occitan en général, ni même pour le « languedocien » en tant que superstructure caractérisée par des traits propres qui la distinguent et particularisent comme entité linguistique : il n'est pas possible en effet de mettre en évidence des caractéristiques fonctionnelles qui seraient valides pour la négation « occitane » en général. Le domaine occitan offre en somme au regard de la négation un tableau où il est possible d'identifier des cas de figure distincts et variés qui naturellement forment un *continuum*, mais qui cependant n'en restent pas moins distincts. A titre d'exemple, les extraits en (1) montrent que le gascon du Haut-Salat connaît non seulement les trois phases du cycle de Jespersen (Neg1, Neg2 et Neg3), mais ils montrent en outre qu'il est possible de trouver des occurrences de la seule négation préverbiale *non* :

(1)

- a. D'autis còps, quan *non* pojavam en Bederá que passavam aci (Besche-Commengue, 1977 : 22)
'D'autres fois, quand on ne montait pas au Bédéra on passait ici'
- b. Ei borrcès *non* passavan *cap* Audèr (Besche-Commengue, 1977 : 21)
'Les moutons ne passaient pas à Audè'
- c. N'arrivan *cap* a dus ans aquèròi bèstias (Besche-Commengue, 1977 : 31)
'Ils n'arrivent pas à deux ans ces animaux'
- d. E que sanno, savi *cap* (Besche-Commengue, 1977 : 37)
'Et il saigne, je ne sais pas'
- e. Son *cap* totòi mievas, i a *cap que* 6 eishus 16 que i aiquí (Besche-Commengue, 1977 : 37)
'Elles (i.e. les vaches) ne m'appartiennent pas toutes, sur 16 il n'y en a que 6 qui soient à moi'
- f. Alavetz un còp qu'as crevath aquèra via que sannon et *non* sofrishen *cap cap* (Besche-Commengue, 1977 : 49)
'Alors une fois cette veine crevée, les brebis saignent et ne souffrent plus du tout'

Le gascon du Haut-Salat connaît en effet la négation préverbiale *non* [cf. (1a)], et cette dernière peut prendre une forme asyllabique devant initiale vocalique [cf. (1c)]. Il est cependant plus fréquent que la négation soit 'à double détente' [cf. (1b-c)], le second membre de la négation étant représenté par le marqueur *cap* – ce

dernier peut du reste fonctionner d'une manière autonome comme exposant unique de la négation [cf. (1d)], ou comme corrélat de *que* dans les tours exceptifs [cf. (1e)]¹ ; il peut également être rédupliqué pour fournir une lecture intensive [cf. (1f)]. Le tableau qui émerge des données en (1) ne vaut pas toutefois pour d'autres variétés occitanes ; en languedocien en effet, on va voir que la négation préverbale n'existe plus que dans quelques contextes restreints et *pas* constitue l'exposant unique de la négation connexionnelle.

1.1. LA NÉGATION LANGUEDOCIENNE

Si en effet l'on prend en considération un parler languedocien tel que le parler de Lespignan (Hérault), on est frappé de constater que la négation connexionnelle est généralement marquée par le seul morphème *pas* qui aux temps non composés apparaît en position immédiatement post-verbale [cf. (3a)], aux temps composés entre les deux éléments du nucléus dissocié [cf. (3b)], et entre le modal et l'infinitif dans les tours modal + infinitif [cf. (3c) et (3d)] :

(3)

- a. Solament lo tipe s'en dobtava *pas*, o o sabiá *pas* (Jagueneau L. & Valière M., 1976 : 30)
'Seulement le type ne s'en doutait pas, ou il ne le savait pas'
- b. Aquò o ai *pas* vist, io (Jagueneau L. & Valière M., 1976 : 18)
'Ça je ne l'ai pas vu, moi'
- c. Sabi *pas* cantar, mon paure pichon (Jagueneau L. & Valière M., 1976 : 25)
'Je ne sais pas chanter, mon pauvre petit'
- d. Per la vendèmia cal *pas* estre pressats (Jagueneau L. & Valière M., 1976 : 9)
'Pour la vendange il ne faut pas être pressés'

Précisons également que le languedocien connaît – comme le gascon et comme bien d'autres parlars romans – le phénomène de la 'Concordance Négative' ou 'Ne-

¹ Ce n'est naturellement pas la seule possibilité ; le tour exceptif peut être formé de *non... que...* [cf. (2a)] ; le marqueur de négation peut être corrélat à l'indéfini *arren* ('rien') [cf. (2b)] ; la conjonction *que* peut enfin être utilisée comme exposant unique de l'exception [cf. (2c)] :

(2)

- a. E doncòs alavetz que't cau hèr coma jo, *non* t'òcupar *que* derai oelhas (Besche-Commènge, 1977 : 37)
'Et donc alors tu n'as qu'à faire comme moi, ne plus t'occuper que des brebis'
- b. Eths que *non* hèn *arren que* passar bestia en ua montanho e vengue's ac cèrcar non saven cap arren (Besche-Commènge, 1977 : 39)
'Ceux qui ne font qu'amener le bétail à la montagne et venir se le rechercher ne savent rien'
- c. Que l'om ved eths « imprévus » *que* a mesura que's produishen (Besche-Commènge, 1977 : 38)
'On ne voit les imprévus qu'à mesure qu'ils se produisent'

gative Concord': en d'autres termes, les marqueurs de négation en fonction argumentale ou circonstancielle s'*harmonisent* dans l'énoncé avec la négation connexionnelle pour fournir une lecture négative unique. En (4a-b), la négation *pas* et l'indéfini *res* ne s'annulent pas mais s'accordent l'un avec l'autre, que ces marqueurs soient adjacents (cf. a.) ou non (cf. b.) :

(4)

a. *Sc fa pas res pus* (Jagueneau L. & Valière M., 1976 : 22)

'On ne fait plus rien'

b. *Res chanjarà pas e tot s'arregarà* (Jagueneau L. & Valière M., 1976 : 25)

'Rien ne changera et tout s'arrangera'

Il est intéressant de remarquer d'autre part que le phénomène d'harmonisation n'est pas limité à la proposition nucléaire mais qu'il peut s'instaurer par-delà les frontières de la phrase simple. Nous n'avons pas trouvé dans le recueil de Jagueneau & Valière d'occurrences de marqueurs de négation dans les subordonnées, mais nous avons relevé des exemples tels que (4c), où la préposition *de* forme théoriquement une barrière syntaxique et où néanmoins les formes *pas* et *res* s'harmonisent :

(4)

c. *S'ocupava pas de res, lo propietari, d'autres cops* (Jagueneau L. & Valière M., 1976 : 12)

'Il ne s'occupait de rien, le propriétaire, autrefois'

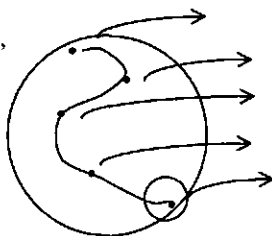
Précisons enfin que si dans le gascon du Haut-Salat le morphème *cap* apparaît comme l'un des marqueurs de la négation connexionnelle, en languedocien l'utilisation de *cap* présuppose la construction d'un sous-ensemble d'objets dont il marque le parcours exhaustif et l'exclusion :

(5)

a. *A, me diriás, quand podiam i anar, la jeinessa, lo suèr, e qu'i aviá una panièira... d'aurelhatas, e... quand par tornàvem partir, ne demorava pas pus cap dins lo panièr* (Jagueneau L. & Valière M., 1976 : 25)

'Ah, tu sais, quand nous pouvions y aller, la jeunesse, le soir, et qu'il y avait une corbeille... d'« oreillettes » et... quand nous par... quand nous repartions, il n'en restait pas une dans le panier'

'scanning process'



La construction de la (sous-)classe au sein de laquelle la quantification est opérée est marquée en (5a) par le syntagme prépositionnel *de x* (cf. *d'aurelhatas*) et relayée par le marqueur d'extraction *ne*. De même en (5b), le syntagme *de pastura* circonscrit le domaine référentiel au sein duquel est effectuée la quantification nulle. Aussi le caractère exhaustif du parcours est-il signifié en (5b) par l'indéfini *ges* [*< gēnus* (Medina Granda, 1999)], qui tout comme le marqueur *cap* construit un dernier point sur un gradient ; les deux expressions s'alternent d'ailleurs dans le même extrait :

(5)

b. Mès la canòta es pas una noiritura per las bèstias. La canòta, la donàvem naturalament quand èra, quand seguèt la guerra, i aviá *pas cap* de palha... i aviá *pas ges* de pastura enlòc [enlúk] (Jagueneau L. & Valière M., 1976 : 14)

Mais la « canote » n'est pas une nourriture pour les bêtes. La « canote », nous le donnions naturellement quand c'était, quand ce fut la guerre, il n'y avait pas du tout de paille... il n'y avait pas du tout de fourrage nulle part

Les exemples de structures à gapping sont peu nombreux dans le recueil de Jagueneau & Valière; on peut néanmoins signaler les exemples suivants, où le marqueur *pas* apparaît dans une structure qui de toute évidence est une structure réduite:

(6)

a. N'ai pas conescut ieu [yéw]. Pòt i n'i aveire agut, è, pòt i n'i aveire... mès *pas a ma coneissença* (Jagueneau L. & Valière M., 1976 : 21)

Je n'en ai pas connu moi. Il peut y en avoir eu, eh, il peut y en avoir... mais pas à ma connaissance

b. Resta pas pus d'èrba al pè de la soca, o *pas grand causa* que es leu fait [fà] per escaucelar (Jagueneau L. & Valière M., 1976 : 31)

Il ne reste plus d'herbe au pied du cep, ou pas grand chose et c'est vite fait pour déchausser

c. Se cal mesfisar de tot, aquí sabes. Val mai lo laissar davant la pòrta que dedins, ne laisses dintrar qu'un, mès *pas mai perqué se dintron tròp siàs fotut* (Jagueneau L. & Valière M., 1976 : 23)

Il faut se méfier de tout, là, tu sais. Il vaut mieux les laisser devant la porte que dedans, n'en laisse entrer qu'un, mais pas plus parce que s'ils entrent trop, tu es foutu

En d'autres termes, les exemples (6a-c) s'interprètent respectivement comme des réductions de *Pòt i n'i aveire agut, è, pòt i n'i aveire... mès (i n'i a) pas a ma coneissença*, *Resta pas pus d'èrba al pè de la soca, o (resta) pas grand causa*, et *Val mai lo laissar davant la pòrta que dedins, ne laisses dintrar qu'un, mès (ne laisses dintrar) pas mai (qu'un) perqué se dintron tròp siàs fotut*. Naturellement, la non explicitation de l'information laisse largement sous-déterminée l'identité des éléments manquants; en (6a) par exemple, l'expression qui fait défaut pourrait tout aussi bien être *n'i a...* que *n'i aviá*. En (6b), le contexte permet d'inférer que

l'ellipse implique très vraisemblablement la forme verbale *resta* ; en (6c) enfin, c'est le complexe *ne laisses dintrar* qu'il faut rétablir entre le connecteur *mès* et la négation *pas*. Aussi peut-on faire l'hypothèse que ces structures à gapping font ressortir le statut de régissant de la négation : c'est particulièrement clair en (6a), où la négation accapare le statut d'élément recteur auparavant dévolu au verbe. Précisons que le clitique *n(e)* en (6a) et (6c) représente le partitif *en* plutôt que la négation préverbale *ne* : on a dit en effet plus haut que cette dernière avait pratiquement laissé place en languedocien à la seule négation post-verbale. Pour être exact, il convient d'ajouter que d'après les données de l'ALLOC (Atlas Linguistique et Ethnographique du Languedoc Occidental), celle-ci se maintient dans quelques contextes, essentiellement les contextes modaux. On rencontre certes des exemples où, devant initiale vocalique, la négation préverbale est absente, et ce en présence ou non d'un modal [cf. le parler de Bioule en (7a') et (7a'')] :

(7)

a' es pas tsam'aj sad'ul (Bioule 82)

'il n'est jamais rassasié'

a'' a pa^h pu^hk'yt fa ak'el traB'al (Bioule 82)

'il n'a pas pu faire ce travail'

Il est plus fréquent cependant d'observer une asymétrie entre d'un côté des contextes modaux où la négation préverbale affleure, et de l'autre des contextes non modaux où elle est absente [cf. le cas de Arfons et de Le Bastit en (7b'') – (7b') et (7c'') – (7c') respectivement] :

(7)

b' es paj zam'aj saD'ul (Arfons 81)

b'' n a pas pu'yt fa ak'el traB'al (Arfons 81)

c' es tsOm'aj ésOd'ul (Le Bastit 46)

c'' n O pah puy f'a Ok'el trOB'al (Le Bastit 46)

De ce point de vue, un exemple tel que celui de Cordes en (7d') est assez exceptionnel, non seulement parce que la négation préverbale est absente en contexte modal alors qu'elle affleure en contexte non modal, mais aussi parce que la négation pré-verbale se substitue au marqueur de la négation connexionnelle *pas* :

(7)

d' tsam'aj n ej saD'ul (Cordes 81)

d'' a pas pu'yt fa ak'el traB'al (Cordes 81)

Sans doute cette particularité est-elle à mettre au compte du fait que l'indéfini *tsam'aj* occupe une position pré-verbale où il induit une lecture focale ; il est d'autre part délicat d'évaluer, dans ce cas comme dans d'autres [notamment (7e') et (7f') ci-dessous], l'incidence des structures du français sur celles de l'occitan. Du moins peut-on observer qu'une syllabe CV(C) est mieux formée qu'une syllabe V(C), et que ce seul fait pourrait également avoir favorisé l'émergence de la

négation préverbale *n* devant un terme à initiale vocalique, étant entendu que la négation *n(e)* est déjà enracinée dans la compétence des locuteurs occitanophones comme l'un des exposants de la négation française. On peut du reste observer que dans les localités de Roquecor et Vazerac, on relève non pas [nɫ Ej truB'at ʦeⁿlOk] (je ne l'ai trouvé nulle part), mais [lEj truB'at ʦeⁿlOk] et [lE truB'at ʦeⁿl'Ok] respectivement, ce qui semblerait accréditer l'hypothèse que le clitique objet et le clitique négatif seraient en distribution complémentaire en position d'attaque de la syllabe dont l'auxiliaire fournit le noyau :

(7)

e' n es tsam'aj sad'uɫ (Vazerac 82, Roquecor 82)

e'' n a pa^h pu^hk'y fa ak'el traB'al (Vazerac 82, Roquecor 82)

f' n es paj zam'aj sad'uɫ (Mas-Grenier 82) (première fois)

f'' es paj zam'aj sad'uɫ (Mas-Grenier 82) (deuxième fois)

f''' a pa^h pusk'yt fa ak'el traB'al (Mas-Grenier 82)

g' es pOj zam'Es sad'uɫ (Labastide de Lordat 09)

g'' n a pOs pusk'y fE ak'el treB'al (Labastide de Lordat 09) (première fois)

g''' a pOs pusk'y fE ak'el treB'al (Labastide de Lordat 09) (deuxième fois)

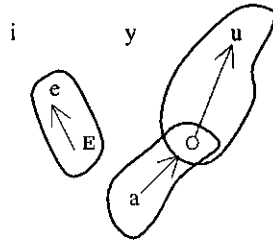
Ajoutons pour aller dans le même sens que Roquecor et Vazerac ont [j a r:e^h plys] (il n'y a plus rien), et non [nj a r:e^h plys]; là aussi, le clitique locatif fournit déjà l'attaque dont a besoin la syllabe correspondant à l'auxiliaire. Les exemples (7f'-f'') et (7g''-g''') illustrent quant à eux une certaine variation ou une certaine oscillation dans le jugement de l'informateur, puisque dans un cas comme dans l'autre il a d'abord inséré la consonne [n] devant voyelle pour ensuite se corriger et l'éliminer. On peut dans ce cas aussi faire l'hypothèse que, étant donné le caractère non marqué des syllabes CV, la consonne [n] est utilisée davantage pour fournir une attaque à la syllabe initiale que pour assigner à la négation un exposant dont elle est déjà pourvue. A l'instar de ce qu'illustre d'ailleurs l'exemple de Roquecor et Vazerac, le parler de Labastide de Lordat a [l E pOs truB'at ʦeⁿl'Ok] et non [nɫ E pOs truB'at ʦeⁿl'Ok], indice supplémentaire de ce que l'élément préverbal [n] ne fait plus vraiment partie du système de la négation languedocienne, ou qu'il ne s'y intègre que d'une manière très marginale. Les exemples (7g'-g'') présentent une particularité des plus intéressantes sur laquelle on va s'arrêter davantage: les caractéristiques de la négation pOs sont non pas celles d'un mot autonome mais celles d'un clitique.

1.2. LA CLITICISATION DE PAS

Il convient, avant d'aller plus loin, de faire un certain nombre d'observations concernant le vocalisme du languedocien. Ce dernier connaît sous l'accent quatre degrés d'aperture et trois séries de localisation, l'inventaire étant plus réduit en

position atone, où l'opposition /e/ ~ /E/, /a/ ~ /O/, /O/ ~ /u/ est neutralisée au profit de /e/, /O/, et /u/ respectivement :

(8)



En particulier, /a/ connaît en position atone un processus de réduction en vertu duquel il peut être représenté par les variantes allophoniques [ê], [A], [O] ou [o]. A titre d'exemple, la forme *aquela* (/ak'ela/ 'cette') connaît notamment les variantes ak'ela, Ok'ela, ak'elo, ok'elo, Ok'elo, ok'elo, k'ela, k'elo, et k'elê. Les exemples suivants offrent un échantillon des réalisations que l'on peut enregistrer dans un certain nombre de localités du domaine languedocien :

(9)

- /akela kabra/ : cette chèvre
- a. ak'ela kr'aBa (Mérens Les Vals 09 ; cfr. aussi 'yna kr'aBa)
 - b. ak'eLa kr'aBê (Quérigut 09 ; cfr. aussi 'yna kr'aBê; 'yna B'akê 'une vache'; ak'eLê 'celle-là')
 - c. ak'elo kr'aBo
(Cadalen 81, Aiguefonde 81, Appelle 81, Arfons 81, Belcastel 81, Brassac 81, Castelnaud-Levis 81, Cordes 81, Fauch 81, Gaillac 81, Moulayrès 81, Puycelci 81, Rabastens 81, Roquecourbe 81, Rouairoux 81, Roussayrolles 81; Bessens 82, Bioulc 82, Boudou 82, Castelmayran 82, Donzac 82, Espinas 82, La Salvetat-Belmontet 82, Lauzerte 82, Mas-Grenier 82, Montbétou 82, Montpezat-de-Quercy 82, Mouillac 82, Roquecor 82, Vazerac 82; Saint-Romain de Montpazier 24, Caychax 09, Dun 09, Labastide de Lordat 09, Loubens 09, Montségur 09, Siguer 09, Saint-Martin d'Oydes 09, Surba 09)
 - d. Ok'ela kr'aBo (Marnac 24, Sainte-Nathalène 24, Tamniès 24)
 - e. ok'elo kr'abA (Archignac 24 ; cfr. aussi 'ynO kr'abO, ok'elA d ok'i 'celle-ci')
 - f. Ok'elo kr'aBo (Saint Pompon 24, Trémolat 24)
 - g. ok'elo kr'aBo (Domme 24)
 - h. k'ela kr'aBo (Faux 24, Monfaucon 24 (cf. aussi nO kr'aBo), Saint-Julien de Crempse 24)
 - i. k'elo kr'aBo (Sainte-Eulalie D'Eymet 24, Savignac De Miremont 24)
 - j. k'elê kr'aBê (Saint-Michel de Montaigne 24) (cf. 'ynê kr'aBê, k'elê k'i 'celle-ci')

Les exemples ci-dessus illustrent la réduction variable qui affecte la voyelle /a/ en syllabe atone. On peut remarquer d'une part que les parlars ne traitent pas d'une

manière unitaire les syllabes prétoniques et les syllabes post-toniques, et qu'elles ne traitent pas non plus d'une manière tout à fait identique toutes les syllabes post-toniques. Si à Mérens Les Vals la voyelle /a/ semble conserver son timbre indépendamment de l'accent [cf. (9a)], en revanche la situation la plus fréquente est la réduction à [o] ou à [O] de la voyelle /a/ en syllabe atone [cf. (9c-d)]. Les parlers en (9d) montrent cependant que la syllabe post-tonique peut subir un traitement différent dans le déterminant et dans le déterminé, puisque la voyelle finale du démonstratif *Ok'ela* n'est pas affectée par le processus de réduction qui touche la voyelle de la syllabe finale du nom *kr'abo* (cf. également le parler de Quérigut en (9b)). Mais à bien y regarder, des parlers tels que Marnac ou Sainte-Nathalène montrent que la syllabe post-tonique du déterminant peut subir un traitement variable qui n'a rien à voir avec son statut de déterminant: à côté de *Ok'ela kr'abo*, on enregistre en effet *'yno kr'abo*. De la même manière, à côté de *k'ela kr'abo* dans les parlers de Faux et Montfaucon, on relève respectivement *'yno kr'abo* et *nO kr'abo*: alors que la voyelle de la syllabe atone conserve son timbre dans le démonstratif, elle est réduite dans celle de l'article indéfini qui à Montfaucon prend la forme d'un proclitique. Le processus de réduction vocalique atteint son maximum dans des parlers tels que Saint-Michel de Montaigne, où la voyelle /a/ en position atone est réduite au schwa [cf. (9j)] ; cette réduction est également attestée à Quérigut, où le substantif signifiant 'chèvre' présente la forme *kr'abê*. Sans entrer davantage dans les détails de ces données, il ressort que la voyelle /a/ connaît en syllabe atone toute une série de variantes qui résultent d'un phénomène de réduction vocalique (intensité moindre, durée moindre, etc...).

Pour en revenir à la négation, le point fondamental est donc que dans un certain nombre de localités, la négation *pas* connaît une variante *pos* dont la voyelle a subi le traitement typique des syllabes atones :

(10)

- | | |
|---|---|
| a. <i>puD'Em pos ba sapj'e</i> | 'on ne peut pas le savoir' (Appelle 81) |
| b. <i>ba saB'Em pos</i> | 'on ne le sait pas' (Appelle 81) |
| c. <i>l 'E pos truB'at ¶e'l'Ok</i> | 'je ne l'ai trouvé nulle part' (Appelle 81) |
| d. <i>'es pO Zam'aj saD'ul</i> | 'il n'est jamais rassasié' (Belcastel 81) |
| e. <i>ba sab'Em pos</i> | 'on ne le sait pas' (Belcastel 81) |
| f. <i>j 'a pos r:e pys</i> | 'il n'y a plus rien' (Belcastel 81) |
| g. <i>es pOj Zam'Ej sad'uL</i> | 'il n'est jamais rassasié' (Dun 09) |
| h. <i>¶O^m ba s'ap-pos / se s'ap-pos /
/at saB'¶E^m pos</i> | 'on ne le sait pas' (Dun 09) |
| i. <i>se p'Opoj sapj'e /at pud'¶E^m
poj sapj'e</i> | 'on ne peut pas le savoir' (Dun 09) |
| j. <i>es puj Zam'Es sad'ul / es pos
Zam'Es sad'ul</i> | 'il n'est jamais rassasié' (Montségur 09) |

k. at taB'ʔE ^m pus /ne saB'ʔE ^m po r:es	'on ne le sait pas' (Montségur 09)
l. at pud'ʔE ^m po sapj'e	'on ne peut pas le savoir' (Montségur 09)
m. es puj Zam'aj sad'ul	'il n'est jamais rassasié' (Molleville 11)
n. a pus pusk'y fa ak'el traB'al	'il n'a pas pu faire ce travail' (Molleville 11)
o. ba pud'ʔE ^m poj saB'e	'on ne peut pas le savoir' (Molleville 11)
p. es puj Zam'aj sad'ul	'il n'est jamais rassasié' (Montgaillard-Lauragais 31)
q. a pus pusk'yt fa ak'el traB'al	'il n'a pas pu faire ce travail' (Montgaillard-Lauragais 31)
r. ʔO ⁿ at s'apOs	'on ne le sait pas' (Montgaillard-Lauragais 31)

Précisons que si la forme *pos* est attestée dans quelques localités de la Haute-Garonne, du Tarn et de l'Aude, c'est dans l'Ariège qu'elle est le plus répandue². La consonne finale [s] de la négation peut soit être effacée [cf. (10d) et (10k-l)], soit être vocalisée [cf. (10g), (10i-j), (10m) et (10o-p)]. Cette dernière solution est du reste assez largement attestée dans le domaine occitan³. Ajoutons que dans des parlers qui connaissent la forme tonique *pa(s)*, l'accent de la forme verbale peut se déplacer en vertu même du fait que autrement elle provoquerait un clash accentuel ou *stress clash* avec la négation adjacente⁴. On relève ainsi dans la localité de Saint-Michel de Montaigne (24) des exemples tels que [zu s'abʔê^mp'a] ('on ne le sait pas'), où l'accent se reporte de ce fait sur le radical verbal⁵. Dans les parlers où en revanche la négation se présente sous la forme atone *pos*, nous n'avons relevé aucun déplacement accentuel analogue : c'est qu'ici la négation n'est susceptible d'entraîner aucun clash accentuel, dépourvue qu'elle est de toute autonomie pro-

² Rohlfs (1970 : 198 note 342) observe à cet égard : « En Ariège en position atone *pas* peut se transformer en *pos*, p. ex. (M 4) *n'es pòs gayre* 'ce n'est pas beaucoup' ».

³ Si par exemple on prend en considération l'article défini masculin pluriel *los*, on peut remarquer que dans un certain nombre de parlers, la constrictive [s] se glidifie lorsqu'elle est suivie de constrictives (cf. dans le parler de Fauch (81) *luj BjOws* 'les boeufs'; *luj f'abres* 'les forgerons'; mais *lus pOrs* 'les porcs').

⁴ Insistons sur le fait que le déplacement accentuel n'est qu'une possibilité et que le *clash* peut se produire sans que soient mises en œuvre des 'stratégies de réparation'.

⁵ Comme le montre le paradigme du verbe *savoir* (*sowGej*), l'accent est en effet final aux première et deuxième personnes du pluriel :

- (11)
- | | |
|---------------------|----------------|
| s'aBi | |
| | (tu) s'abê |
| sa | |
| saB'ʔe ^ù | |
| | (vuz'aw) saB'e |
| s'abʂê | |

sodique. Aussi les exemples en (10) illustrent-ils un processus de *cliticisation* de la négation : cette dernière a perdu toute autonomie syntaxique et prosodique et s'appuie sur les éléments toniques adjacents dont elle dépend. Dans des contextes tels que ceux en (10b) (*ba saB'Em pos* 'on ne le sait pas' (Appelle 81)), (10h) (*O^m ba s'ap-pOs / se s'ap-pOs / at saB'ŕE^m pOs* 'on ne le sait pas' (Dun 09)) ou (10k) (*at taB'ŕE^m pus / ne saB'ŕE^m po r:es* 'on ne le sait pas' (Montségur 09)), on peut considérer que la négation est ici *enclitique* au sens où prosodiquement et syntaxiquement elle dépend exclusivement du terme à sa gauche ; dans l'exemple (10r) (*ŕOⁿ at s'apOs* 'on ne le sait pas'), on pourrait même parler d'*incorporation* de la négation au verbe. Les parlers de Montségur [cf. (10j-k)], Molleville [cf. (10m-n)] et Montgaillard-Lauragais [cf. (10p-q)] présentent quant à eux la particularité remarquable d'offrir une forme de négation *pus / puj* où le noyau vocalique a atteint un degré de réduction supplémentaire ; c'est le même type de réduction que l'on rencontre dans des alternances telles que *pòt* ([pOt] 'il / elle peut') / *poder* ([puD' e] 'pouvoir'). Il est intéressant de remarquer que lorsqu'ils transcrivent leur parler, certains locuteurs ont tendance à marquer orthographiquement le lien étroit qui unit le verbe et la négation enclitique, que ce soit par un tiret ou que ce soit en écrivant en un seul mot la séquence verbe + négation. C'est du reste ce que montraient déjà les feuillets de l'enquête Sacaze⁶. Naturellement, les données de cette enquête sont à manier avec d'infinies précautions ; en dépit de la consigne de Sacaze d'écrire les mots 'comme ils se prononcent' et 'd'approcher le plus possible de la perfection', les transcriptions ne reflètent que d'une manière approximative la forme phonétique dont elles fournissent la trace. Il est donc peu vraisemblable qu'elles aient beaucoup d'intérêt pour le phonéticien ou le phonologue. On serait tenté d'être moins catégorique pour ce qui est de la syntaxe, mais là aussi, on ne saurait passer sous silence le fait que la traduction d'un texte ne donne qu'une image extrêmement partielle du fonctionnement syntaxique d'une langue donnée ; qui plus est, les 'enquêteurs' pouvaient être tentés de donner à leur contribution une image plus proche d'une norme idéale que de la réalité linguistique de l'époque, pressés qu'ils étaient par les autorités académiques d'alors de 'remplir avec un soin extrême la mission qui leur est confiée'. Ces précisions étant apportées, il convient de reconnaître que pour la question qui nous occupe, les feuillets d'enquêtes fournissent des indications du plus haut intérêt. Pour la localité d'Alzen, le transcripteur donne par exemple *les dus estrangès sabiompos ounana* ('les deux étrangers ne savaient où aller'), *Tantugou nou dorpos mès* ('Tantugou ne dort point') ou encore *Quant un pètit drollé ou unou pètitto drollou nou bolpos aoubéi à sa may, éro l'y dits : (...)* ('Quand un petit garçon ou une petite fille ne

⁶ Rappelons brièvement que cette enquête porte le nom de son promoteur – Julien Sacaze (1847–1889), correspondant du Ministère de l'Instruction Publique – qui chargea dans les années 1886–1887 les instituteurs de chacune des communes de huit départements de la région pyrénéenne (Pyrénées-Orientales, Aude, Ariège, Haute-Garonne, Gers, Hautes-Pyrénées, Basses-Pyrénées et Landes) de noter dans leur idiome deux textes (la 'Légende de Barbazan' et la 'Légende de Tantugou').

veut pas obéir à sa mère, elle lui dit : (...)', où l'on voit que la séquence verbe + négation est écrite en un seul mot et traitée comme un 'mot phonétique'. De la même manière pour la commune de Cabannes, on relève *N'abion-pos qu'un oustalot, un ort è 'no bàco* ('Ils n'avaient qu'une petite maison, un jardin et une vache'), *Tantugou nou dèr-pos* ('Tantugou ne dort point') ou encore *Quant un petit goujàt o 'no petito fillo nou bòl-pos oubèi à sa mayre, èllo y dits: (...)* ('Quand un petit garçon ou une petite fille ne veut pas obéir à sa mère, elle lui dit: (...)'), où cette fois la négation est séparée du verbe par un trait d'union. On peut signaler enfin le cas du parler de Garanou, où l'on relève par exemple *N'abiompous c'un pétit oustal, un ort èt unou baquou* ('Ils n'avaient qu'une petite maison, un jardin et une vache'), *Digu les boulguèppous dicha dintra, ni mès vous donna rés pèr mangea* ('personne ne voulut les laisser entrer, ni leur rien donner à manger'), ou encore *lés dous étrangès sabiompous mès oun s'én ana* ('les deux étrangers ne savaient plus où aller'). Les données qu'illustre le parler de Garanou sont particulièrement intéressantes et semblent aller dans le même sens que celles en (10j-k), (10m-n) et (10p-q) : la transcription semble bien indiquer que l'on a affaire ici à la variante [pus], et le choix de lier le marqueur de négation au verbe laisse peu de doutes quant au statut enclitique de la négation; les voyelles atones de la phrase sont du reste notées d'une manière cohérente et la voyelle de la négation fait écho à la voyelle atone du déterminant et du substantif *unou baquou*. Il n'est évidemment pas question de donner aux conventions orthographiques plus d'importance ou de pertinence qu'elles n'en ont, mais en l'occurrence, on ne peut pas ne pas être frappé par la concordance des faits dont elles fournissent l'image. S'agissant de la forme *boulguèppous* (cf. *bolguec pos* 'il / elle ne voulut pas'), on peut être tenté de voir dans la consonne double -pp- l'expression d'une assimilation entre la consonne finale de la désinence -ec du parfait (3sg.) et la consonne initiale de la négation; là aussi, la transcription fournit une indication à partir de laquelle il est possible d'inférer un certain nombre de caractéristiques: le verbe et la négation forment pour l'accent un seul et unique mot, et le phénomène d'assimilation que traduit la consonne double -pp- accentue encore davantage la soudure entre le verbe et la négation [pus].

On peut donc dire que l'on se trouve ici en face d'un faisceau de propriétés (le vocalisme, l'accentuation, la position syntaxique) qui fournissent autant d'arguments en faveur de l'hypothèse selon laquelle la négation a bien dans les exemples en (10) le statut d'enclitique. Dans le cas des données de l'enquête Sacaze citées plus haut, on peut avec prudence avancer que les transcriptions portent à la même conclusion: l'enclise est marquée par le choix de lier en un seul mot le verbe et le marqueur de négation, convention que l'on retrouve dans des langues comme l'italien où des formes telles que *dillo!* ('dis-le!') ou *prendilo!* ('prends-le!') marquent orthographiquement la soudure entre le verbe et l'enclitique.

La question qui se pose alors inévitablement est de savoir ce qui se passe lorsque la négation 'atone' apparaît dans les contextes à gapping.

1.3. ALLOMORPHIE DE LA NÉGATION

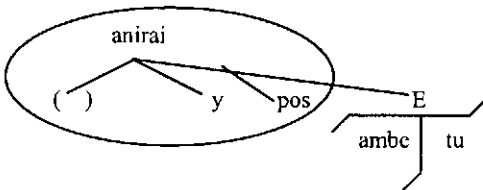
Si en effet les parlers signalés en (10) offrent une forme de négation qui présente les propriétés d'éléments prosodiquement déficients et syntaxiquement dépendants, on est amenés à se demander comment se comporte la négation dans des contextes où elle est régissante et susceptible d'avoir sous sa dépendance d'autres éléments. A vrai dire, Sicre (1907–1908) s'était déjà posé le problème, bien que d'une manière un peu allusive. Il observe ainsi que si l'on dit avec la forme *pos*: *ero pos ambe jou* 'il n'était pas avec moi' (p. 402), *jou ac beiras pos* 'tu ne le verras pas' (i.e. cela) (pp. 288-289), *bendra pos digus / digus nou bendra* 'personne ne viendra' (p. 338), ou encore *y abiò pos uno fenno* 'il n'y avait pas une femme' (p. 402), on utilise en revanche *pas* « soit immédiatement après l'adverbe *noun* ou après une particule invariable, soit au commencement d'une phrase.

(12)

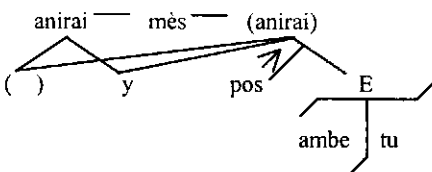
Ex. *ero el è noun pas jou*: c'était lui et non pas moi;
noun pas certo! non pas certes!
nou, pas el: non, pas lui;
pas jou: pas moi;
es partit è pas soul: il est parti et pas seul
y anirai, mès pas ambe tu: j'irai, mais pas avec toi;
pas uno fenno: pas une femme ».

En réalité, Sicre se limite à signaler les quelques exemples ci-dessus sans en dire davantage ; il apparaît néanmoins que ces exemples sont précisément des exemples à réduction discursive, où l'information récupérable contextuellement est non explicitée, laissant ainsi la négation remplir la fonction de régissant qui serait celle de l'entité non mentionnée. On aurait donc *y anirai pos ambe tu* [cf. (13)], mais *y anirai, mès pas ambe tu* [cf. (14a-b)] :

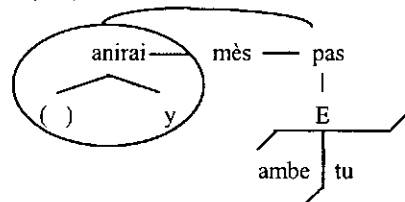
(13)



(14a)



(14b)



Alors que la forme *pos* fait partie du nucléus substantival dont elle constitue l'un des éléments subordonnés – l'expression de la négation est ici directement liée à celle du verbe sans lequel elle ne saurait apparaître – il est possible d'analyser le morphème *pas* en (14a-b) comme étant *promu* au statut de régissant auparavant assigné au verbe. Aussi le vocalisme de la forme *pas* reflète-t-il directement la 'promotion' syntaxique dont elle fait l'objet. C'est le même phénomène de promotion que l'on rencontre dans la structure hiérarchique des syllabes, où l'on observe un passage de [O] / [o] à [a] lorsque la voyelle /a/ d'une syllabe atone devient tonique [cf. par exemple *aimo* ('il aime'); *aimabo* ('il aimait')]. On pourrait certes juger plus adéquat de distinguer deux entrées lexicales différentes *pas* et *pos*, de la même manière qu'en dépit des liens qui les unissent, *moi* et *je* représentent deux entités linguistiques distinctes. Mais on pourrait considérer également qu'il existe un archimorphème négatif PAS et que les formes [pas] et [pos] sont des variantes conditionnées par le contexte syntaxique ; l'alternance vocalique dont on a fait état plus haut apporte du reste une justification supplémentaire à cette hypothèse, l'allomorphie pouvant être ramenée à un conditionnement de nature accentuelle par ailleurs clairement établi dans le système phonologique du languedocien.

2.1. À PROPOS DE LA DISTINCTION TONIQUE – ATONE

Un corollaire de ces propriétés morphosyntaxiques de la négation est son caractère accentuable ; entité susceptible d'avoir sous sa dépendance d'autres éléments, la négation peut en effet être accentuée, et c'est notamment le cas dans les structures à gapping. Ceci ne veut pas dire évidemment qu'elle le soit toujours, ni que le caractère accentuable soit un critère suffisant pour reconnaître le statut de mot prosodique à une entité donnée ; en français, le clitique d'expressions telles que *Dis-le !* est accentué, ce qui n'en fait pas pour autant un 'mot' au sens phonologique du terme. Aussi son aptitude à figurer dans les configurations à gapping assigne-t-elle véritablement à la négation le statut d'un mot qui en l'occurrence porte l'accent. Sans doute pourrait-on objecter, à l'instar de Mańczak (2004), que la distinction tonique – atone n'a aucun fondement et qu'il est oiseux de se demander si la négation a ou non le statut de clitique. D'après Mańczak (2004) en effet, *Jean voit* serait parfaitement homonyme de *j'en vois* et *j'envoie* et il n'y aurait donc aucune différence entre un élément « tonique » tel que *Jean* et les pronoms *je* et *en* dits « atones »⁷. Ce type de raisonnement pêche cependant en ceci qu'il ne tient pas

⁷ « La division traditionnelle des mots en atones (surtout articles, pronoms, prépositions et conjonctions) et toniques (autres parties du discours) est fautive parce qu'elle est infirmée par des homonymies du type a) *le vent* = *levant*, à *voir* = *avoir* et *l'eau vend* = *l'auvent*, *Long tend* = *longtemps* ; il est vrai que les propositions *l'eau vend* et *Long tend* sont dépourvues de sens, mais si on les prononce sans pauses, elles sont respectivement homonymes de *l'auvent* et *longtemps*, de même que *le vent* et à *voir* sont homonymes de *levant* et *avoir* ; il en résulte qu'en réalité il n'y a aucune différence entre

compte des propriétés distributionnelles ou de la combinatoire qui seule est à même de fournir des indications pertinentes. Au contraire de l'indice de sujet *je*, le nom *Jean* peut être coordonné (cf. *Pierre et Jean* mais * *Pierre et je...*) ; il peut être focalisé (cf. *C'est Jean qui le lui a dit* mais * *C'est je qui le lui ai dit* ; *Jean aussi le lui a dit* mais * *Je aussi je le lui ai dit* ; etc) ; le référent du nom *Jean* peut constituer le thème d'un énoncé repris anaphoriquement par un indice (cf. *Jean, il arrivera demain*), possibilité exclue avec l'indice de sujet (cf. * *Je, j'arriverai demain*) ; le nom propre – comme du reste les véritables pronoms – peut avoir sous sa dépendance une subordonnée (cf. *Et Pierre qui pensait que ce serait facile ! / Et lui qui pensait que ce serait facile !* ; mais * *Et il qui pensait que ce serait facile !*) ; le nom propre peut enfin être utilisé d'une manière autonome en réponse à une question portant sur l'identification d'un référent (cf. – *A ton avis, qui est-ce qui saura me dire où se trouve Doumbala ?* – *Pierre* mais – *A ton avis, qui est-ce qui saura me dire où se trouve Doumbala ?* – * *Il*). On pourrait naturellement multiplier les exemples de ce type ; ils illustrent s'il est besoin l'asymétrie fondamentale qui existe entre d'un côté des indices sous la dépendance plus ou moins forte du verbe auquel ils sont subordonnés syntaxiquement et prosodiquement, et de l'autre des formes qui au contraire sont non seulement autonomes du point de vue syntaxique et prosodique mais sont en outre susceptibles de régir un certain nombre d'éléments. Concernant la négation en occitan languedocien, ce sont donc les propriétés distributionnelles que nous avons mises en évidence plus haut qui constituent autant d'arguments contre le statut de clitique de la négation dans ces langues. Les propriétés accentuelles, quant à elles, ne font qu'apporter une confirmation du statut d'élément recteur qui est celui de la négation. Il est significatif à cet égard que la particule *ne* du français ne soit autorisée dans aucun des contextes que nous avons examinés jusqu'ici.

2.2. LA QUESTION DE LA FRÉQUENCE D'EMPLOI

La problématique de la fréquence ainsi que son rôle dans l'évolution linguistique à ces dernières années été remis à l'ordre du jour dans un certain nombre de travaux qui lui assignent – du reste à juste titre – une place fondamentale. Haspelmath (ms.) propose d'ailleurs de substituer au concept de 'marque' celui de fréquence, étant entendu que cette dernière subsumerait une

l'accentuation de *le vent* et à *voir* (prétendument « proclitique + mot tonique ») et celle de *l'eau vend* et *Long tend* (considérés comme « mot tonique + mot tonique »). Si l'on utilise les critères de Mańczak et que l'on pousse jusqu'au bout son raisonnement, on devrait en conclure, au regard d'énoncés tels que celui prononcé par Louis XVIII sur son lit de mort *Allons, finissons-en, charlatans*, où le terme *charlatans* évoque la phrase *Charles attend* – référence à Charles X, frère de Louis XVIII et héritier du trône – que la distinction entre mot et phrase n'a aucune pertinence. On ne saurait toutefois se fonder sur de telles homophonies occasionnelles pour tirer quelque conclusion que ce soit sur la nature morphosyntaxique des entités linguistiques.

bonne part des phénomènes analysés comme relevant de l'opposition marqué – non marqué. Les travaux que l'éminent linguiste Witold Mańczak a consacrés depuis des décennies à la question de la fréquence montrent combien cette dernière affecte les formes linguistiques et la structure générale des systèmes morphologiques – il n'est que de rappeler, à titre d'illustration, la corrélation qu'il est possible d'établir entre fréquence et supplétivisme [cf. Mańczak (1966) et (1974)]. Aussi Mańczak (2001) signale-t-il en ancien occitan un certain nombre d'exemples d'évolutions phonétiques irrégulières qu'il attribue précisément à la fréquence. Il mentionne ainsi entre autres dans le domaine verbal le cas de *anar* [< ambulāre (cf. aussi Mańczak, 1974)] ou encore celui de *faire* (< facere), dans le domaine nominal le cas des noms de parenté *pay* (< patrem) et *may* (< mātrem) en face de *paire* et *maire* respectivement, parmi les prépositions le cas de *tro* (< intrō) ou encore celui de *ab* (< apud), et dans le domaine adverbial le cas de *ara*, *ar* / *era*, *er* (< hāc hōrā) ou encore celui de *mais* / *mai* / *mos* (< magis). Concernant en particulier l'exemple de la forme *mos* qu'il emprunte à Anglade, Mańczak observe que la réduction du degré d'aperture de la voyelle est caractéristique du développement irrégulier dû à la fréquence, et que la même analyse rendrait compte du vocalisme de la négation *pos* en face de *pas*. Alors que Anglade évoque la cliticisation de la variante atone *pos* dans les parlers qui la connaissent⁸, Mańczak assigne donc à la fréquence d'emploi la raison d'être de cette variante. Il n'est évidemment pas question de nier le rôle que peut exercer la fréquence d'emploi sur la forme extérieure des mots et sur les réarrangements paradigmatiques qu'elle est susceptible d'induire. Il nous semble toutefois que la fréquence d'emploi peut difficilement être érigée en clef unique d'explication générale de la structure des langues. Au demeurant, dans un certain nombre de situations, c'est aux processus de *conventionnalisation* et à la *prédictibilité* qui en résulte qu'il convient d'attribuer les réductions radicales qui peuvent affecter les entités linguistiques. Comme l'observait Jespersen (1949 : 24-25) :

Anyone will tend to slur over what to him, and presumably to his hearer, is of no real importance. I explained in this way the violent abbreviations found in insignificant greetings like (*good*) *morning*, German [na'mt] for *guten abend*, in French [sp1E] for *s'il vous plaît*, and in titles like Spanish *Usted* from *vuestra merced*; Russian *gosudar'* 'master', 'sir' even sinks down to a mere [s], which in polite speech may be attached to nearly any word. Such irregular changes cannot, I said, be understood merely from the very frequent use of these words, but from the ease of understanding and from their worthlessness to speaker and hearer alike. We now also understand the existence of many double forms of the same word, one in more solemn and the other in more familiar language. Further we see that a normally weakly stressed syllable may acquire strong stress when for the sake of contrast it becomes

⁸ Cfr. Anglade (1921 : 51) : « *Mas* (< *magis*) se rencontre sous la forme *mos* (et même *mor*) dans *Daniel et Beton*, *Chanson d'Antioche*, *Girart de Roussillon*. Ce *mos* existe encore dans les dialectes de l'Aveyron, de la Lozère, de l'Ariège ; l'affaiblissement de *a* s'explique par l'emploi proclitique du mot. On explique de même le passage de *pas* à *pos* par son emploi atone dans plusieurs dialectes modernes (*vendçém pos*, *avçém pos*, nous ne vendons pas, nous n'avons pas) ».

the most important part of the word: German *sowohl* 'real als 'formal, etc. Nay, when we have double forms like French *me* and *moi* on account of different sentence stress, such stress in its turn depends on the different value attached to the word in different positions⁹.

L'observation de Jespersen – dont on nous pardonnera la longueur – pointe du doigt plusieurs aspects qui nous semblent cruciaux dans la discussion qui nous occupe. Les formes de salutation et autres formules de politesse peuvent certes être fréquentes, mais la fonction qu'elles remplissent dans l'interlocution et la dilution de leur valeur sémantique est au moins autant responsable de leur érosion phonétique, relégués qu'elles sont au statut de coquille vide de tout contenu¹⁰ ; d'autre part, certaines variantes sont conditionnées par l'accent, ce dernier pouvant à son tour constituer le corrélat de structures contrastives telles qu'elles peuvent être marquées par certains items lexicaux ou certaines configurations syntaxiques. Dans le cas des variantes *pas* et *pos*, il est sans doute vain de se demander laquelle des deux est la plus fréquente, de même qu'en soi on ne pourrait rien conclure de substantiel de statistiques relatives à la fréquence respective de l'indice *je* et du pronom *moi*¹¹ : comme nous le disions plus haut, ce sont leurs propriétés *distributionnelles* et leurs sphères d'emploi respectives qui assignent à ces formes un statut distinct, non leur fréquence. Pareillement pour la négation, quand bien même on parviendrait à déterminer laquelle des deux variantes *pas* et *pos* est la plus fréquente, il resterait que l'une et l'autre occupent des *zones fonctionnelles* distinctes, et c'est précisément à l'aune de cette répartition de leur domaine fonctionnel respectif qu'il con-

⁹ A l'argument de la fréquence, on sait d'autre part que Kuryłowicz (1977 : 20-21) opposait un argument de type *structural* : « (...) ce qui importe, ce sont seulement les rapports entre les *zones d'emplois*, etc., de *A* et de *B*, qui peuvent fournir des explications satisfaisantes, tandis que les conclusions tirées de fréquences statistiques sont d'une valeur cognitive minime et n'emportent pas la conviction. Ainsi p. ex. la 3^e p. sing. du paradigme verbal domine les deux autres formes personnelles parce qu'elle est employée avec tous les substantifs et pronoms à l'exception de *ego* et *tu* (exprimés ou impliqués) et non pas à cause de sa prédominance numérique, laquelle est normale mais point nécessaire ».

¹⁰ On se souvient que Schuchardt (1886) invoque précisément les exemples cités par Jespersen comme illustration de l'incidence de la fréquence sur la forme phonétique de ces formules et sur leur caractère déviant au regard des 'lois phonétiques'.

¹¹ D'après Mańczak (1974 : 100), les alternances du type *me / moi*, *ne / non*, etc. offrent précisément une illustration de l'effet de la fréquence : « Tandis que les formes très souvent employées du type *aller*, *andar*, *anar*, etc. présentent une évolution irrégulière due à la fréquence, les formes peu usitées du type *ambler*, *amblar*, *ambiare* présentent un développement régulier. Autrement dit, le rapport entre *aller*, *andar*, etc. d'une part et *ambler*, *amblar*, etc. de l'autre est le même que celui entre *la* et *elle*, *les* et *eux*, *des* et *d'elles*, *me* et *moi*, *que* et *quoi*, *ne* et *non*, *notre* et *nôtre*, *vos* et *vôtres*, *monsieur* et *monseigneur*, *Français* et *François*, roum. *cînta* et *cîntare*, esp. *muy* et *mucho*, angl. *mister* et *master*, *Mrs.* et *mistress*, all. *Herr* et *hehrer* et ainsi de suite ». Il nous semble toutefois que la liste de Mańczak regroupe des cas de figure qui ne peuvent pas tous être mis sur le même plan : les deux formes *aller / ambler*, ne serait-ce qu'en vertu de leur valeur lexicale, peuvent difficilement être comparées aux formes *ne* et *non* ou *me* et *moi*, dont la distribution est conditionnée essentiellement par la présence vs. absence du verbe autour duquel elles peuvent ou non graviter et s'agréger : il y a donc ici un facteur purement structural qui est absent dans le cas du couple sus-mentionné.

vient de décrire ces variantes. Par ailleurs, il est essentiel de souligner que l'alternance *pas* / *pos* n'a de sens que si on l'intègre dans le système accentuel du languedocien auquel elle se conforme : la non prise en compte de ce dernier dans la caractérisation de ces variantes occulterait une grande partie du phénomène et de sa caractérisation.

CONCLUSION

L'objectif de cette contribution était présenter certains aspects de la négation connexionnelle en occitan languedocien. On a vu qu'un certain nombre de tests peuvent être utilisés pour circonscrire les propriétés de la négation et décider de son statut morpho-syntaxique. Les structures à gapping fournissent des contextes où l'élément restant d'une structure réduite assume la valeur d'élément recteur. Si la négation est susceptible d'apparaître dans ce type de contextes, on a alors de bons indices pour considérer qu'elle a le statut de régissant et qu'elle est à même d'avoir sous sa dépendance d'autres termes. On a vu qu'en occitan languedocien, la négation est généralement marquée par le seul marqueur post-verbal *pas*. Il est cependant possible d'identifier un certain nombre de localités où ce marqueur présente une variante atone *pos* / *pus* ; or, le vocalisme de cette forme est typiquement celui des syllabes atones. On peut en déduire que la négation dans ces localités tend à perdre toute autonomie syntaxique et prosodique, et qu'elle s'y cliticise. Un certain nombre d'indices montrent du reste que la négation présente dans divers contextes le fonctionnement d'un enclitique. Etant donné que les parlars qui connaissent la variante atone *pos* connaissent également dans un ensemble de contextes la forme tonique *pas*, il est possible d'analyser ces deux formes comme des variantes contextuelles d'une même entité.

BIBLIOGRAPHIE

- Anglade J. (1921), *Grammaire de l'ancien provençal ou ancienne langue d'oc*, Phonétique et morphologie, Klincksieck, Paris.
- Benincà P. & Cinque G. (1993), *Su alcune differenze tra enclisi e proclisi*, in : P.V. Mengaldo et al. (ed.), *Omaggio a Gianfranco Folena*, vol. 3, Padova : 2313-2326.
- Benloew L. (1847), *De l'accentuation dans les langues indo-européennes tant anciennes que modernes*, Hachette, Paris / Alger.
- Besche-Commengé B. (1977), *Le savoir des bergers de Casabède*, vol. I. *Textes gascons pastoraux du Haut Salat*, Université de Toulouse Le Mirail, Toulouse.
- Bossong G. (1998), *Vers une typologie des indices actanciels. Les clitiques romans dans une perspective comparative*, in : P. Ramat, E. Roma (ed.), *Sintassi storica*, Atti del XXX Congresso Internazionale della SLI (Pavia, 26-28 settembre 1996), Roma : 9-43.

- Brøndal V. (1943), *Essais de linguistique générale*, Einar Munksgaard, Copenhague.
- Castet (1891–1894), *Etudes grammaticales sur le dialecte gascon du Couserans*, Bulletin périodique de la Société Ariégeoise des Sciences, Lettres & Arts, vol. 4, n° 6-7, pp. 89-152.
- Creissels D. (1995), *Eléments de syntaxe générale*, Coll. Linguistique Nouvelle, Presses Universitaires de France, Paris.
- Deledar J. & Poujade P. (2001), *L'occitan parlé en Ariège*, Cercle Occitan Prospèr Estieu, Pàmias.
- Diez F. (1876), *Grammaire des langues romanes*, vol. 3, Vieweg, Paris (trad. A. Morel-Fatio et G. Paris).
- Ensergueix J. (2003), *Atlas Linguistique de l'Ariège selon l'enquête „Sacaze” (1887)*, Institut d'Estudis Occitans d'Arièja, Pamiers.
- Espinal M.T. (2002), *La negació*, in : Solà J., Lloret M.R., Mascarò J., Pèrcz Saldanya M. (eds.), *Gramàtica del català contemporani*, vol. III, Barcelona, Empúries, pp. 2727-2797.
- Floricić F. (2003), *Notes sur le pronom Loro : vraiment un clitique ?*, *Vox Romanica*, vol. 62, pp. 28-52.
- Fouché P. (1924), *Phonétique historique du Roussillonnais*, Toulouse (Thèse).
- Haspelmath M. (2005), *Against markedness (and what to replace it with)* (ms).
- Jagueneau L. & Valière M. (1976), *L'occitan parlé à Lespignan (Hérault)*, La langue des viticulteurs, Université de Toulouse II – Le Mirail, Toulouse.
- Jespersen O. (1917), *Negation in English and Other languages*, in : *Selected Writings of Otto Jespersen*, George Allen & Unwin Ltd, London, pp. 3-151.
- Jespersen O. (1949), *Efficiency in Linguistic Change*, Ejnar Munksgaard, København.
- Kruszewski M. (1883/1995), *Outline of linguistic science*, in : *Writings in general linguistics*, John Benjamins, Amsterdam/Philadelphia, pp. 34-178.
- Kuryłowicz J. (1962), *The evolution of grammatical categories*, *Esquisses Linguistiques II*, Wilhelm Fink Verlag, München, pp. 38-54.
- Kuryłowicz J. (1977), *Problèmes de linguistique indo-européenne*, *Prace Językoznawcze 90*, Polska Akademia Nauk, Wrocław – Warszawa – Kraków – Gdańsk.
- Lausberg H. (1976), *Linguistica romanza*, I. *Fonetica*, II. *Morfologia*, Feltrinelli, Milano.
- Lambert I. (1889–1890), *Contes populaires de Bélesta (Ariège) en dialecte local*, Bulletin périodique de la Société Ariégeoise des Sciences, Lettres & Arts, vol. 3, n° 8, pp. 311-334.
- Mańczak W. (1953), *L'accentuation des groupes syntaxiques*, Bulletin de la Société Polonaise de Linguistique 12, pp. 55-65.
- Mańczak W. (1966a), *La nature du supplétivisme*, *Linguistics* 28, pp. 82-89.
- Mańczak W. (1966b), *La disparition de l'ancien français moillier < mulierem*, *Revue de Linguistique Romane* 30, pp. 174-182.
- Mańczak W. (1970), *Sur la théorie de catégories 'marquées' et 'non marquées' de Greenberg*, *Linguistics* 59, pp. 29-36.
- Mańczak W. (1974), *Une étymologie romane controversée: aller, andar, etc.*, *Revue Roumaine de Linguistique* 19, pp. 89-101.
- Mańczak W. (1982), *Fonetica e morfologia storica dell'italiano*, Kraków.
- Mańczak W. (2001), *Développement phonétique irrégulier dû à la fréquence en ancien occitan*, in : G. Kremnitz et al. (éds.), *Le Rayonnement de la civilisation occitane à l'aube d'un nouveau millénaire*, Actes du 6e Congrès international de l'AIEO (Vienne, 12-19 septembre 1999), Edition Praesens, Vienne, pp. 232-235.

- Mańczak W. (2002), *Le développement phonétique irrégulier dû à la fréquence en latin vulgaire*, in : Iliescu M. & Marxgut W. (cds.), *Latin vulgaire – latin tardif III*, Actes du III^{ème} Colloque international sur le latin vulgaire et tardif (Innsbruck, 2-5 septembre 1991), Max Niemeyer, Tübingen, pp. 233-241.
- Mańczak W. (2004), *Italien « loro » : tonique ou atone ?*, *Vox Romanica* 63, pp. 90-93.
- Medina G., Rosa M. (1999), *Polaridad negativa en occitano antiguo, (Elementos de comparación con otros romances medievales)*, Universidad de Oviedo, Oviedo.
- Meillet A. (1912), *L'évolution des formes grammaticales*, in : Meillet A. (1921), *Linguistique historique et linguistique générale*, Honoré Champion, Paris, pp. 130-148.
- Meyer-Lübke W. (1890-1910), *Grammaire des Langues Romanes*, Tome III. *Syntaxe*, H. Welter, Paris.
- Millardet G. (1921-1922), *Linguistique et Dialectologie Romanes*, *Revue des Langues Romanes* 61, pp. 1-160 et 193-368.
- Mussafia A. (1886), *Una particolarità sintattica della lingua italiana dei primi secoli*, in : *Miscellanea di filologia e linguistica in memoria di N. Caix e U.A. Canello*, Le Monnier, Firenze, pp. 255-261.
- Pottier B. (1962), *Systématique des éléments de relation*, Etude de morphosyntaxe structurale romane, Klincksieck, Paris.
- Ravier X. (1978-1993), *Atlas Linguistique et Ethnographique du Languedoc Occidental*, CNRS, Paris.
- Rohlf G. (1966), *Grammatica Storica della Lingua Italiana e dei suoi Dialetti. Fonetica*, Coll. Piccola Biblioteca Einaudi, 148, Einaudi, Torino.
- Rohlf G. (1970), *Le Gascon. Etudes de philologie pyrénéenne*, Max Niemeyer, Tübingen / Editions Marrimpouey Jeune, Pau.
- Ronjat J. (1913), *Essai de syntaxe des parlers provençaux modernes*, Protat Frères, Macon (Thèse de Paris).
- Šabršula J. (1985), *Substitution, représentation, diaphore*, Univerzita Karlova, Praha (*Acta Universitatis Carolinae Philologica Monographia LXXXI* – 1980).
- Schuchardt H. (1886/1972), *On sound laws. Against the Neogrammarians*, in : *Schuchardt, the Neogrammarians, and the Transformational Theory of Phonological Change*, Four Essays, Athenäum Verlag, Frankfurt, pp. 39-72.
- Sicre P. (1907-1908), *Eléments de grammaire du dialecte de Foix, précédés d'une lettre de M. Jeanroy et d'observations de M. F. Pasquier*, Bulletin périodique de la Société Ariégeoise des Sciences, Lettres & Arts, vol. 11, n° 8, pp. 113-126, 177-195, 274-290, 337-351, 387-408, 441-460.
- Tesnière L. (1936), *Sur la classification des interjections*, in : Šesták A. & Dokoupil A. (éds), *Mélanges dédiés à la mémoire de Prokop Haškovec*, Imprimerie Globus, Brno, pp. 343-352.
- Tesnière L. (1988), *Eléments de syntaxe structurale*, Klincksieck, Paris.
- Weil H. (1844), *De l'ordre des mots dans les langues anciennes comparées aux langues modernes*, Question de grammaire générale, Paris, Didier Erudition, réédition 1991.
- Zanuttini R. (1997), *Negation and clausal structure. A comparative study of romance languages*, Oxford University Press, Oxford – New York.